

L'hon. J. W. Monteith (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, à vous dire bien franchement, je dois avouer que je suis incapable de répondre à cette question.

M. Fisher: Monsieur l'Orateur, le ministre serait-il disposé, vu la teneur de ce discours, d'obtenir la réponse à cette question et de la communiquer à la Chambre plus tard?

L'hon. M. Monteith: Monsieur l'Orateur, je vais étudier cette affaire.

LES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides, sous la présidence de M. Flynn.

MINISTÈRE DES PÊCHERIES

131. Administration centrale, \$473,500.

M. Howard: Monsieur le président, hier soir l'honorable député de Gloucester nous a communiqué certains renseignements qu'il a tirés d'une publication de l'Association des pêcheries de la Colombie-Britannique. Ces renseignements portaient sur la pêche, soit la quantité de poisson prise par les Russes et l'importance de leur flotte à deux endroits du globe.

J'ai ici un texte où l'on déclare que la flotte de pêche russe poursuit des opérations dans le Pacifique nord. Le Canada, le Japon et les États-Unis font partie de la Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique nord, commission tripartite qui s'occupe de la conservation, dans l'espoir de protéger les lieux de pêche fréquentés notamment par les bandes de saumons qui, sauf erreur, se trouvent sur les côtes du Japon ainsi que sur celles du Canada et des États-Unis, et d'empêcher la prise du saumon immature.

Sauf erreur, la flotte de pêche soviétique a été vue dans cette région en particulier, il y a deux ans environ; toutefois, le ministère des Pêcheries a déclaré, à l'époque, que cette flotte de pêche s'intéressait plutôt à la prise du poisson de fond qu'à celle du saumon. Les députés du PSD avaient alors manifesté leur inquiétude au sujet du fait que la flotte de pêche russe, n'étant pas visée par la Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique nord, pourrait facilement s'adonner à la pêche au saumon dans ces endroits et contribuer ainsi à la destruction ou à l'épuisement de nos réserves de saumon. À l'époque, on avait aussi signalé la possibilité que la Chine mette un jour sur pied une flotte de pêche qui pourrait aussi faire la pêche dans ces eaux en particulier. On avait alors exprimé le désir de s'aboucher avec l'Union soviétique d'abord, avec la Chine, par la suite, afin de tenter de les amener à faire partie

de la Commission internationale de la pêche au saumon du Pacifique nord, pour empêcher que nos réserves de saumon ne s'épuisent.

Voilà certains des problèmes qui dépendent de l'attitude des États-Unis et du Canada; or, notre pays suit les États-Unis dans le domaine diplomatique. Nous savons tous que les États-Unis ont refusé catégoriquement de reconnaître la République chinoise, au point de vue diplomatique ou autrement, et le Canada, refusant de faire preuve d'indépendance à cet égard, a fait de même. Nous nous rendons compte des difficultés qui pourraient se poser si la Chine venait à posséder une flotte de pêche qui viendrait pêcher dans les eaux en question, et si nous voulions par la suite que la Chine fasse partie de la Commission des pêches de saumon du Pacifique nord. Nous voyons facilement que la sotte attitude des États-Unis, qu'adopte aussi le Canada, pourrait fort bien faire obstacle à tous pourparlers qui pourraient donner suite à la participation de la Chine et de l'Union soviétique à cette commission.

Il importe au plus haut point que nous en tenions compte, étant donné que la Russie possède une grande flotte de pêche, alors qu'il y a quelques années à peine, soit en 1956, elle n'avait que deux ou trois navires dans l'Atlantique, tandis qu'elle en aurait maintenant une centaine, si je me souviens des chiffres qu'a donnés le député de Gloucester. Il y a deux ou trois ans, une quarantaine de navires soviétiques se trouvaient dans la zone de pêche du détroit de Béring pour tâcher de prendre du poisson de fond, soit en particulier du flétan. Si la Russie et la Chine viennent à se donner une industrie de pêche, il faudra les inviter à participer à la Commission internationale des pêches de saumon du Pacifique nord, afin d'assurer, dans toute la mesure du possible, tant du côté soviétique que du côté Canada-américain, la protection et la conservation de toutes les espèces de poissons.

Je voudrais aborder une question dont je ne saurais parler sans que certains m'accusent de critiquer et de me montrer injuste pour certaines parties du pays. Mais si j'en parle, ce n'est pas dans un esprit d'injustice, mais d'une autre façon. Il me semble que l'industrie de la pêche des Maritimes bénéficie de beaucoup plus d'assistance, de subventions, de subsides et d'aide financière que celle de la côte ouest. Je songe, par exemple, au Service de la boîte de Terre-Neuve. Les mesures prises en vertu de la loi sur le soutien des prix des produits de la pêche sont en pratique appliquées surtout sur le littoral de l'Atlantique, encore qu'aucune limite géographique ne soit prévue pour cette loi. L'entreposage frigorifique des appâts se pratique